

LE COURRIER DU BAS-CANADA.

CRESCIT EUNDO.

VOL. I.]

MONTREAL, SAMEDI, 6 NOVEMBRE, 1819.

[No. 5.]

Imprimé et Publié par J. V. DELORME.

CONDITIONS.

Le prix de la Souscription est de 20s. par année, payables de six mois en six mois et d'avance, outre les frais de la poste, lorsque le Journal est envoyé par cette voie.

On s'abonne chez Messieurs le Agens, et à cette Imprimerie, Rue St. Lambert, située près de l'Eglise Anglicanne, et guidant à la Grande Rue du Faubourg St. Laurent.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au dessous, 1ère. insertion, 2s. 6d. et 7d. chaque suivante.
Dix lignes et au dessous, 1ère. insertion, 3s. 4d. et 10d. chaque suivante.
Au dessus de 10 lignes, 1ère. insertion, 4d. par ligne, et 1d. chaque suivante.

AGENS POUR LE COURRIER DU BAS-CANADA.

- Mr. L. BÉDARD, Québec.
- Mr. L. DUVERNEY, Trois-Rivières.
- Mr. J. TELLIER, Rivière du Loup.
- Mr. J. B. CHALU, N. P., Macine.
- H. OLIVIER, Ecl., Berthier.
- Mr. M. FOURNIER, l'Assomption.
- Mr. E. DILORNE, Terrebonne.
- Mr. L. LAFRANÇOIS, St. Sulpice.
- F. XAV. ST. ONGE, Ecl., St. Ours.
- B. CHERRIER, Ecl., St. Denis.
- Mr. CHALIN, Maskinonge.
- Mr. ED. BENOIT, Varin.
- F. BRASSE, Ecl., Chambly.
- J. O. DOUCET, Ecl., Lacadie.
- VINCENT DUFOUR, Ecl., Châteauguay.
- Mr. M. BERTRAND, Les Cèdres.
- Mr. J. B. FOURNIER, Rivière à la Grasse.

Article Communiqué.

Pourquoi se trouve-t-il dans plusieurs parties de la Province, un aussi grand nombre de Notaires qui ne connaissent pas plus les règles de la Grammaire, que celles de la Jurisprudence? Je ne parle pas de leur mœurs. Sur ce point, comme sur l'autre, leur réception doit être précédée d'une enquête sur leur vie et sur leur conduite. Et ils le peuvent changer après coup. Pourquoi en être de même des connaissances qu'ils ont dû acquérir de la science qui leur est essentiellement nécessaire pour les rendre capables d'exercer les fonctions dont ils sont chargés. Peut-on supposer que l'ayant acquise, ils puissent la perdre avec autant de facilité? Cela devrait paraître au moins extraordinaire. Ce serait en quelque sorte un malheur particulier au pays, une fatalité attachée à cette profession. Que penserait-il si on était en droit de dire qu'il s'en trouve assez communément qui n'ont pas même chez eux de livres de jurisprudence! Les connaissances que l'on ne cultive pas se perdent bien vite. Sur cet article comme sur tout le reste, qui n'avance pas, recule. Quant à l'étude je ne crois pas que l'oubli de celles qui sont propres à l'état que l'on a embrassé soit particulier aux notaires dans ce pays. Ce mal semble contagieux. Je ne fais si je me trompe, il me semble que quoiqu'il y ait parmi nous en ce genre, des hommes du plus grand mérite, leur exemple ne balance malheureusement pas l'influence de cet esprit d'indolence, peut être de l'orgueil qui dans ce pays dessèche par fois le germe des talents que la nature a distribué à mes compatriotes, avec tant de libéralité. Il est la source de bien des maux... Je reviens aux Notaires. L'ignorance, comme l'ont remarqué les hommes les plus éclairés, a peut-être, dans cet état des suites plus funestes que dans toute autre profession et peut-être dans tout autre état, celles des Juges et ceux qui sont placés dans les rangs élevés de l'Administration, exceptés.

L'Avocat, par exemple, est toujours sous les yeux du public. Il est bientôt jugé. Il est rare qu'un homme éloquent soit absolument dépourvu des talents nécessaires pour exercer sa profession aux avantages pour les citoyens. En tout événement les fautes d'un avocat ne peuvent rester longtemps inconnues. Le public est bientôt trompé. Le notaire au contraire travaille dans le silence du cabinet. Il n'est sujet à aucune surveillance. Dans ce pays les lois mêmes semblent se taire sur les fautes qui leur échappent journellement, parce que celles qui sont tabies pour les prévenir, sont oubliées ou perdues de vue, tombent en décadence ou ont besoin de quelques modifications dont ceux qui sont chargés de leur exécution ne paraissent pas s'occuper. Aussi les notaires de quelques uns de nos campagnes sur tout peuvent-ils préparer de longue main, ne fut sur ce que l'ignorance ou l'apathie qui doit être la suite d'un semblable état de chose, la ruine d'une foule de particuliers et de familles qui sont dans la nécessité d'avoir tous les jours recours à leur ministère.

Un objet de cette importance mériterait bien autant d'attention de la part de ceux qui ont du poids dans l'Administration de notre pays que quelques autres.

Nous pensons que le petit extrait suivant d'un voyage fait en Suisse, dans lequel on trouve une description d'une partie des célèbres Glaciers du pays, pourrait faire plaisir à nos lecteurs.

Nous passâmes deux jours à errer dans cette contrée, avant de profiter de la recommandation que Mr. de Pfyster nous avait donné pour l'Abbé; enfin nous nous rendîmes à l'Abbaye, où nous fûmes reçus avec toute l'honnêteté imaginable, et traités splendidement à la manière du pays; le lendemain, on nous donna un homme sûr, un chasseur de chamois, pour nous guider à travers la chaîne de montagnes que nous avions à traverser. Le hiver de 1776 avait été des plus rigoureux, tous les passages avaient été obstrués par une énorme quantité de neige, qui résistait opiniâtrément au soleil du printemps, et l'on croyait que nous étions les premiers qui osassent entreprendre la route du *Hasly*; mais nous savions que deux jours avant, trois paysans Bernois avaient traversé l'*Engelberg*, dans le même dessein, et qu'ils avaient monté l'*Engelberg*. Il est vrai que nous ignorions les succès de leur voyage. Quoiqu'il en soit, après un déjeuner bien fortifiant, nous partîmes de l'Abbaye à trois heures du matin, afin d'atteindre les grandes neiges avant que le soleil du midi les eût amollies; prévenus que nous y enfoncerions beaucoup nous nous étions munis de bonnes gaites et de grands bâtons; notre guide portait en outre quelques provisions, consistantes en un pain, un quartier de fromage et deux pintes d'excellent vin d'Italie, le tout bien attaché sur des *crachets* dont il se servait muni; avec ce petit encouragement, nous traversâmes gaiement la vallée et nous gagnâmes les premières montagnes. Le jour commençait à poindre, et quoique la vallée fut plongée dans la plus profonde obscurité, les sommets qui l'entouraient etient déjà teints d'une belle couleur rose; nous laissâmes derrière nous la cime déchânée de l'*Engelberg*, qui a la forme d'un cône très-aigu, sur la pointe duquel en a dit on, entendu chanter les Anges, le jour de la consécration de l'Abbaye; c'est à ce miracle que la montagne doit son nom. (1) Lorsqu'on me raconta ce prodige, je regardai plus attentivement ce magnifique rocher, et il me sembla que ceux qui avaient placé à sa cime la musique céleste, n'avaient pas donné aux Anges un théâtre indigne d'eux.

Nous nous élevions rapidement, et la vallée que nous avions quittée n'était plus à nos yeux qu'un profond précipice, au bord duquel nous étions suspendus, le soleil se levait, et les vapeurs de la terre repoussées par ses premiers rayons, roulaient au dessous de nous comme des flots irrités. Bientôt nous nous enfonçâmes dans un labyrinthe qui rampe entre les arêtes croisées des secondes montagnes; tout ici, était couvert d'une herbe courte, sans mélange de plantes aromatiques. Nous marchions toujours avec une fatigue extrême; et enfin après deux heures de la marche la plus pénible, nous atteignîmes les premières neiges, et nous eûmes une vue qui correspondait parfaitement à celle que vous venez de perdre; les petites vallées vertes que nous avions montées, étaient au dessus de nous dans un obscur précipice, et nous avions devant nous un dédale semblable à parcourir; mais celui-ci était tendu d'un blanc uniforme, menacé par des sommets d'une prodigieuse hauteur, et présentant l'aspect terrible des déserts du *Greenland* ou du *Spitz-Berg*. Devant nous était le *Dittlisberg*, dont le sommet crû en forme de selle lui a valu la dénomination de *Sattel*, et le distingue au loin des sommets qui l'entourent (2); de plusieurs lieux de l'Alsace et particulièrement du haut du clocher de *Strasbourg*, on aperçoit cette selle, et les moines de l'Abbaye d'*Engelberg* m'ont assuré que dans le mois d'Août, lorsque la cime du mont est abordable, ils voyent delà ce même clocher au moyen de leurs lunettes, mais il faut que l'horizon soit absolument dépourvu de vapeurs et que le soleil soit plus près de son lever que de son coucher. De *Strasbourg* au *Dittlisberg*, il y a environ cinquante lieux à vol d'oiseau, je crois qu'on peut former quelques doutes sur le récit des *Bénédictins* d'*Engelberg*.

Après une marche d'environ une heure et demie dans des neiges profondes, suspendues sur le penchant escarpé des montagnes, nous atteignîmes le dernier degré au dessous du *Dittlisberg*, et tournant tout de suite à droite, nous le laissâmes à notre gauche, séparé de nous par un précipice. Le soleil était sur l'horizon et les neiges commençaient à s'amollir, au point que nous n'enfoncions jamais moins que jusqu'au milieu de la cuisse, et souvent jusqu'au dessus de la ceinture, surtout quand nous étions dans le voisinage de quelques uns de ces rochers de granit, qui percent les neiges et réfléchissent l'

chaleur du soleil sur celles qui les entourent. A cette hauteur, nous eûmes un sujet d'effroi assez fondé, et qui nous tint pendant quelques moments dans une affreuse incertitude; le tapis de neige sur lequel nous marchions était suspendu sur le penchant de la montagne, cette neige était extrêmement mouvante et disposée à glisser dans le précipice; à chaque pas nous en faisons rouler quelques parties, qui en entraînaient d'autres et formaient au dessous de nous de petites lavanges, dont les bonds et le bruit nous auraient beaucoup amusés, si nous n'avions par une quelque crainte au sujet de celles qui pouvaient se former au dessus de nos têtes. Tout à coup, l'éboulement sembla devenir général, et nous vîmes un courant se former du haut en bas; notre guide était à cent pas devant nous, il se trouva subitement entraîné par ce torrent de neige, à l'instant il fut à moitié englouti... On peut juger de notre état, perdus au milieu des glaces éternelles, dans un dédale de montagnes accumulées, dont nous ignorions les issues, et dans l'impossibilité de retrouver les vestiges de nos pas, dont de vastes régions de rochers interrompaient la continuité. Nous avions eu le temps de faire toutes ces réflexions et de nous les communiquer, quand les neiges rencontrant quelques pointes de granit qui s'opposaient à leur descente, se divisèrent et laissèrent notre guide, un peu étourdi, mais en si bon état, qu'il n'avait pas même perdu nos provisions qui, heureusement, étaient solidement fixées à ses *crachets*. Il employa près d'un quart-d'heure à remonter jusqu'à nous.

Dans la même région, nous rencontrâmes deux torrents qui nous embarrassèrent un peu. A ces hauteurs rien ne contrarie plus que ces eaux, qui, souvent, sont accidentelles, et dont jamais on ne peut prévoir le cours ni le volume, quelque connaissance que l'on ait du pays dans lequel on voyage. L'un de ces torrents, que nous avions longtemps côtoyé en vain, nous offrit enfin un pont de glace dont nous avions lieu de soupçonner la solidité; la nécessité nous obligea à le passer; cela nous réussit, parce que le soleil n'avait pas encore eu le tems de l'entamer, mais je crois qu'une heure après nous aurions beaucoup risqué sur cette singulière arche.

Nous étions enfin arrivés à la partie la plus élevée du passage, et nous marchions sur une crête qui séparait deux précipices; celui, surtout, qui était entre nous et le *Dittlisberg*, était tout à fait effrayant. Ici, nous nous sentîmes assez épuisés de fatigue pour avoir besoin de recourir à nos provisions; nous choisîmes donc une roche plate pour nous y reposer. Le guide et moi, nous eûmes la prudence de la gagner par le côté qu'elle dérobaît au soleil; mon compagnon voulut y monter dans le sens opposé, mais la neige était si molle, qu'il enfonça jusqu'au cou et que nous eûmes beaucoup de peine à l'en tirer.

Du haut de notre rocher, nous avions une de ces vues dont on ne jouit que dans les Alpes les plus élevées; devant nous, s'étendait une longue et profonde vallée, couverte dans toutes ses parties d'une neige dont la blancheur était sans tache. Ça et là, perçaient quelques rochers de granit, qui semblaient autant d'îles jetées sur la face d'un océan; les sommets épouvantables qui bordaient cette vallée, couverts comme elle de neige et de glaciers, réfléchissaient les rayons du soleil sous toutes les nuances qui font entre le blanc et le bleu; ces sommets descendaient par degrés en s'éloignant de nous, et se perdaient dans une longue suite d'échellon dont les derniers étaient de la couleur du ciel dans lequel ils se perdaient. Rien de plus majestueux que le ciel vu de ces hauteurs; pendant la nuit, les étoiles sont des étincelles brillantes dont la lumière la plus pure n'éprouve pas ce tremblement qui les distingue ordinairement des planètes; la lune, notre soleil et notre compagnie dans les tourbillons célestes, paraît plus près de nous, quoique son diamètre soit extrêmement diminué, elle repose les yeux qui s'égarèrent dans l'immensité: on voit que c'est un globe qui voyage dans le voisinage de notre planète. Le soleil aussi, offre un spectacle nouveau: petit et presque dépourvu de rayons, il brille, cependant, d'un éclat incroyable, et sa lumière est d'une blancheur éblouissante; on est étonné de voir son disque nettement tranché et contrastant avec l'obscurité profonde d'un ciel dont le bleu se semble fuir loin derrière cet astre, et donne une idée imposante de l'immensité dans laquelle nous errons. On peut dire que pendant l'été il n'y a point de nuit pour ces sommets; du fond de la plaine on les voit teints de pourpre longtemps après le coucher du soleil, quand les vallées sont déjà ensevelies dans les ténèbres; et longtemps avant l'aurore, ils en annoncent le retour, par une belle couleur rose admirablement nuancée sur les glaces d'argent et d'azur qui couronnent leurs cimes.

Après un copieux déjeuner, nous continuâmes notre route; bientôt, le précipice de notre droite se place d'énormes piles de montagnes de la chaîne du *Brunig*, et nous marchâmes sur le penchant de ces montagnes sans trouver encore

aucune trace de route, et toujours suspendus sur la profonde vallée qui nous séparait du *Dittlisberg*. Ici nous fûmes surpris de ne point trouver de neige, tandis que tout ce qui nous entourait en était couvert, et nous attribuâmes cela à la réverbération de la chaîne du *Dittlisberg*, dont les glaces nous renvoyaient la chaleur du soleil de manière à nous la rendre tout-à-fait intolérable. Rien de plus délicieux dans la nature que le gazon que nous foulions; à peine abandonné par les neiges, il était déjà émaillé d'une nombreuse quantité de fleurs dont les couleurs étaient d'une vivacité que les fleurs de la plaine n'atteignent jamais, et qui répandaient l'odeur la plus suave. Tout jusqu'à *Porsille d'ours*, qui est ici indigène, en est imprégné, et les aromates, tels que le serpolet et le thym, sont si riches en essence, qu'à chaque pas nous faisons jaillir dans l'atmosphère des parfums délicieux.

Dans le précipice sur le bord duquel nous marchions, nous vîmes successivement deux lacs, le *Trubli-see* et le *Engstler-see*; leur diamètre nous parut très petit, mais nous reconnûmes qu'il fallait beaucoup l'augmenter, lorsque nous eûmes remarqué sur leurs rives quelques sapins isolés, que nous avions pris pour de la bruyère et que nous eûmes de la peine à reconnaître pour des arbres, tant on se trompe sur les dimensions et la grandeur des objets quand on n'est pas accoutumé à la transparence de l'air des hautes Alpes.

Bientôt après, nous entrâmes dans les neiges, et nous y enfoncions toujours jusqu'aux genoux, au moins; cependant, il s'en fallait-il de beaucoup que nous eussions à souffrir du froid; le chaud au contraire, nous paraissait insupportable; il était alors environ dix heures, et le soleil se levait sur cette vaste surface blanche, nous brûlait le visage, au point que nous en avions la peau tendue et cauterisée; enfin, après quatre heures entières de marche dans ces neiges, nous commençâmes à descendre, et nous trouvâmes une vaste forêt de sapines, dont la sombre verdure nous parut encore plus lugubre que de coutume; nous fûmes même obligés de nous reposer, nous par fatigue que par la faiblesse de nos yeux qui étaient tellement éblouis, que tout nous paraissait noir et que nous ne distinguions pas la terre sur laquelle nous marchions. D'ailleurs nous sentions la faim, qui dans les Alpes est toujours d'avance, et contre laquelle il faut prendre beaucoup de précautions quand on a de longues marches à faire dans les neiges. On pourra se former une idée de notre appétit, quand on saura que nous n'avions fait un déjeuner à *Engelberg* avant de partir, nous en fûmes trois autres en route, dans lesquelles nous achevâmes à peu de choses près, nos provisions.

Arrivé dans cette forêt et prêt à descendre, j'éprouvais une forte de tristesse, que depuis ce tems là j'ai toujours retrouvée, quand du haut des Alpes je fais descendre dans les plaines. A leur sommet, on respire si librement, la circulation est si facile, tous les organes transpirent si vivement et la même les impressions des sens, que tout est plaisir, que le travail le plus opiniâtre devient facile, et qu'on supporte les inconvénients du corps avec courage et même avec gaieté. J'ai souvent éprouvé que sur les montagnes on est plus entreprenant, plus fort, moins timide, et que l'âme se met à l'épreuve des grands objets qui l'entourent. Je me rappelle que j'avais sur ces hauteurs des idées et des sentiments que j'aurais peut-être exprimés alors, mais, maintenant, je suis non-seulement dans l'impossibilité d'exprimer, mais incapable de me retracer avec quelque force. Jamais je ne suis descendu de ces sommets sans éprouver qu'un poids retomberait sur moi, que mes organes s'obéissaient, que mes forces diminuaient et que mes idées s'obscurcissaient; j'étais dans la situation où se trouverait un homme qui serait rendu à la faiblesse de ses sens humains, après l'instant où ses yeux défilés par un être supérieur, auraient joui du spectacle des merveilles cachées qui nous environnent.

Nous continuâmes à descendre par cette forêt de sapins, qui porte un caractère imposant d'antiquité et de destination; un nombre infini d'arbres sont couchés sur la terre déracinés par les vents, les lavanges, les torrents, ou affaiblis sous le poids des années. Des rochers détachés des montagnes voisines sont semés dans cette solitude; à l'abri de l'une croit un arbrisseau, sur l'autre un sapin s'élève; celle-ci divise un torrent, celle-là menace de sa chute les arbres qui l'entourent. Dans ce désert et près d'un torrent considérable, nommé *Gentli-Bach*, qui concourt à former le *Aar*, on trouve une fontaine d'une eau très limpide, qui sort d'un rocher: c'est l'*Engstler-Brunnen*, autrement nommé *Metzger-Brunnen*. Les Paysans en racontent des miracles; le plus croyable et le plus simple de ses prodiges, c'est qu'elle ne commence à couler, que lorsque le bétail entre dans les Alpes, et qu'elle s'arrête quand il les abandonne; elle pousse même la sympathie jusqu'à être, pendant la nuit, avare de ses eaux, et n'en fournir que dans le tems de la journée ou les beaux

(1) Engelberg signifie Montagne des Anges.
(2) Plusieurs montagnes différentes ont la même forme de selle, et le surnom de *Sattel*. Le *Dittlisberg* outre ce nom, a encore celui de *Wendeberg*, qu'il porte surtout du côté du Canton de Berne.

paissent en liberté. Dans cet exposé, on voit une fontaine intermittente alimentée par les glaces voisines qui ne fondent que l'été, et pendant le jour seulement.

A la sortie de cette forêt nous nous trouvâmes dans une étroite vallée, étranglée entre des montagnes de roches vives, d'une hauteur prodigieuse. Celles qui sont à gauche forment un long mur presque perpendiculaire, dont l'élevation n'est jamais de moins de deux mille pieds. Des forêts font suspendues à son sommet et vomissent une innombrable multitude de torrents, qui, tantôt tombant, tantôt glissant le long de ce mur, et brisés de mille manières sur ses différentes éminences, semblent être de longs rubans parallèles qui se ploient au gré de ses inégalités. Tous ces torrents viennent finir dans le *Sentel-Bach*, qui, à quelque distance de là, se réunit à l'Aar.

Ici nous éprouvions une chaleur tout-à-fait insupportable, et telle qu'on doit l'attendre du soleil à midi; au fond d'une gorge qui concentre ses rayons. Nous eûmes bientôt le chagrin de nous apercevoir que nos chauffures étaient entièrement détrempées; c'est l'effet ordinaire de la neige, qui, suivant l'expression des gens du pays, brûle tout.

Enfin, nous entrâmes dans des vallées habitées, et nous vîmes des cabanes pour la première fois, depuis *Ingl-Bery*. (3); mais quelque délicieux que fut l'aspect de la fertilité du Hasly, je ne ressentis pas le bonheur de quitter les montagnes. A deux heures et demie, après onze heures et demie d'une marche excellentement fatigante, nous arrivâmes à *Meyringen*.

(3) Il y a des habitations et des villages d'été dans la contrée que nous venions de traverser, mais tout cela était encore enseveli sous les neiges sur lesquelles nous avions marché. Les glaciers même n'étaient pas encore découverts.

NOUVELLES ETRANGERES.

NEW-YORK, LE 11 OCTOBRE.

DERNIERES NOUVELLES D'ANGLETERRE. Le navire *Jasper*, capitaine Croker, arrivé à Boston Samedi, en 28 jours de Liverpool, a apporté des nouvelles de Londres jusqu'au 7 et de Liverpool jusqu'au 9 inclusivement. Notre correspondant de Boston nous a fait tenir le *MORNING CHRONICLE* du 7 Sept. ce qui nous donne des nouvelles de cinq jours plus récentes que nos dernières, reçues par l'*ALBION*, la semaine passée.

Lundi, le 6 Sept. une députation de la corporation de Londres, alla trouver le Lord Maire pour le prier de convoquer une Assemblée Commune, au sujet des derniers procédés de Manchester. Sa Seigneurie répondit qu'elle avait déjà convoqué une Cour de Conseil Commune au sujet de la même affaire, et qu'elle ne pouvait en conséquence convoquer une assemblée commune. La députation répliqua que puisqu'il en était ainsi l'Assemblée se tiendrait sans le Lord Maire, et après s'être serrés d'autres termes offensants, se retira, et sa Seigneurie les accusant d'être venus le trouver exprès pour l'insulter, se hâta de leur fermer sa porte.

Sir Francis Burdett a souscrit deux cents guinées, pour ceux qui ont souffert à l'écate de Manchester.

Les papiers de Paris du 3 Septembre annoncent que le Maréchal Macdonel va succéder au Maréchal St. Cyr, comme ministre de la guerre.

Des lettres de Cadix disent que les transports Anglais loués pour transporter des troupes à l'Amérique du Sud, ont été déchargés, et donnent à croire que la grande expédition a été abandonnée.

Les grains avaient presque tous été serrés en Angleterre. La récolte est regardée comme médiocre.

Nous avons reçu de nouveaux avis du Cap de Bonne Espérance, avec une série de Gazettes de la Ville du Cap. Il paraît par ces autorités que le col. Willshire fait tous les efforts possibles pour assembler ses forces, afin d'essayer à repousser les Cafres. On dit que son plan est déjà fort avancé, et l'on doute peu que ces Sauvages ne soient enfin repoussés sur leurs territoires. Ils ont fait une attaque sur un des postes de la colonie, au nombre de 3 ou 400, mais la place fut défendue avec succès par le capitaine Birch du corps Africain. Des détachemens des 38e et 51e régimens ont fait voile pour aller renforcer l'armée sur les frontières.

Un Monsieur nous assure positivement que Dimanche dernier au soir, il vit un gros corps d'hommes armés de piques s'exercer à la tâche nocturne à Crossland Moor, près d'Huddersfield.—LEADS INDEPENDENT.

MANCHESTER, LE 4 SEPT.—Vers dix heures du soir de ce jour, il a été commis une de ces barbaries qui ont montré depuis peu les fruits des doctrines de réforme radicale. Thomas Nowland, un des pensionnaires qui agit comme comédien attaché à la Police, a été attaqué près du New-Town, par une troupe de gens qui le désignaient comme "homme de Nadin," et l'ont si fort maltraité qu'il a été porté à l'hôpital, bien malade et ayant à la tête les marques de plusieurs coups. Les hommes qui l'ont porté, disent qu'on leur réserve probablement le même traitement pour avoir rempli ce devoir de l'humanité. Le comédien dont nous avons parlé il y a quinze jours comme ayant été cruellement battu à New Cross, Mr. Campbell, est mort de ses blessures à l'infirmerie. Cet homme respectable avait servi son Roi et son pays dans l'armée pendant vingt ans, et il est à la fin devenu la victime de la fureur des têtes. Deux hommes, parties dans ce crime, sont maintenant à New-Bailey, attendant l'issue de l'enquête du coroner, qui avait été commencée, mais qui a été différée de quelques jours en conséquence de l'absence de quelques témoins importants. On menace en particulier ceux qui font les importants décrets de la Police civile.

Un jeune homme appelé Edmond Dawson, âgé de 19 ans, qui était venu de Laddeworth, est mort Mardi. Il avait reçu un coup de sabre sur la tête le 16, près de l'église de St. Pierre. Il a été com-

encé une enquête sur son corps Mercredi dernier, laquelle a été ajournée à aujourd'hui Samedi, avant John Milne, Ecuyer, Coroner.—Manchester Express.

DUBLIN, le 3 Sept.—Le Paquebot, Duke of Wellington, partit de Liverpool pour ce port, samedi dernier dans l'après-midi plein de passagers, ayant entre trois et quatre cents journaliers et artisans des plus basses classes sur le pont et dans le fond de cale. Lundi dernier, à la hauteur de Kish Light, il s'éleva un coup de vent qui souleva le vaisseau, et il s'en suivit une confusion qu'il serait impossible de décrire, car les écoutilles étant ouvertes, l'eau entra par torrent dans la chambre et le fond de cale. Il y avait dans le dernier endroit deux chevaux qu'il ne fut plus possible de retenir tellement qu'on fut contraint de tomber sur eux à coup de hache &c. pour s'en défendre: l'un de ces animaux est mort, et l'autre s'en va mourant. Plusieurs personnes furent enlevées du pont, quelques unes desquelles se sont noyées, et d'autres étouffées dans le fond de cale; l'esquif qui était suspendue à la proue, et où quelques infortunés, s'étaient jetés, fut emportée par l'eau avec tous ceux qui étaient dedans; heureusement la plupart furent sauvés; mais deux enfans dont la mère était dans l'esquif avec un autre enfant dans ses bras, lorsqu'il fut emporté, tombèrent à la mer pour y trouver leur sépulture; la mère fut sauvée par la présence d'esprit de quelques passagers, et a maintenant à déplorer sa perte. Après des souffrances innouées, le vaisseau (qui n'était pas en état de gagner Dublin à cause des vents contraires) fut dirigé sur Holyhead où il arriva Mardi. On pense qu'il a péri douze ou quinze personnes, mais on ne sait pas au juste le nombre.

LONDRES, LE 4 SEPTEMBRE.

Extrait d'une lettre datée de Madrid, le 1er Août.

L'organisation des Guérilles, dans l'Intérieur, et la question de la Floride, continuent à donner matière à la conversation dans les cercles publics de la Capitale Espagnole; la dernière fournit beaucoup à l'amusement. Les complots et les intrigues qui ont lieu dans cette affaire diplomatique, excitent même le rire, s'il était possible d'oublier un moment le grave personnage qui y a joué un rôle. Le marché que l'Espagne voulait faire dans le principe pour payer ses dettes, et faire la fortune de quelques favoris, après une tournure à laquelle on ne s'attendait certainement pas, quand les négociations ont été entamées, et les Conseillers du Roi commencent à s'apercevoir qu'ils se sont trompés dans leurs calculs, et que leur maître bien que redouté par quelques uns comme despote, (car je puis vous assurer que les banissemens et les emprisonnemens récents ont eu un effet étonnant à la cour), deviendra l'objet de la risée de la partie éclairée de ses sujets, en conséquence du caprice et de la faiblesse qu'il a montrés dans cette affaire, tandis que d'autres le traitent de grossier jongleur. Tant de circonstances nouvelles ont eu lieu depuis que je ne vous ai écrit que je puis résister à la tentation de donner à ma plume un champ plus libre, au risque de ne pouvoir vous faire parvenir ma lettre.

Il est maintenant connu qu'assurément le cabinet Espagnol eût été informé du langage véhément et décidé du secrétaire Américain, Mr. Adams, et eu le tems de délibérer sur les rapports de Mr. Onis, qui faisaient entendre au Roi que les Américains exigeaient le paiement de ce qu'on leur devait depuis si longtems, que peut-être ils auraient recourus à la force, et secourraient les Américains Méridionaux, il fut résolu d'agir d'après les renseignements reçus, et de céder la Floride, tandis qu'on en pouvait avoir encore quelque chose, et avant qu'elle eût été occupée militairement; car Mr. Onis assurait qu'on ne pouvait plus s'attendre à aucun procédé amical de la part du cabinet de Washington, comme il était constitué. Ce point ne fut pas plutôt arrangé que le Roi fut informé que le transport outre qu'il payait une dette et faisait cesser les plaintes et les clamours des Américains, pouvait être encore employé comme un moyen de déployer sa munificence royale envers quelques uns de ses plus fidèles et de ses plus dignes sujets. La suggestion fut approuvée, et il se lit en conséquence trois octrois spéciaux, dont on ne sera pas fâché de trouver ici une ébauche.

Premier Octroi. Le Roi donnait au Duc d'Alagon (grand favori et regardé ici comme un de ses hommes sages, complaisans et nécessaires à la cour d'un jeune monarque ami du beau sexe) une étendue de terre dont les bornes sont clairement marquées dans la Floride Orientale, et qu'on peut estimer renfermer plusieurs millions d'acres, bien qu'elles n'aient pas été régulièrement arpentées. Ces terres étant des meilleures de la Floride, on s'attendait qu'elles se vendraient cher et promptement.

Second Octroi. Le Roi accordait bénévolement au Comte Panton Rostro, une étendue de terre des mêmes dimensions à peu près que les précédentes. Cet octroi était regardé alors comme le plus sûr, parce que le Comte avait rendu quelques services essentiels à la Couronne; mais tous les magnanimes Castillans plaisaient beaucoup sur celui du Duc, connaissant les sacrifices pour lesquels il avait été obtenu.

Troisième Octroi. Le Roi accordait aussi à Vargas, son trésorier privé, l'Octroi de toutes les terres appartenantes à la Couronne dans l'une ou l'autre Province, qui n'étaient pas comprises dans les deux octrois précédents. Cet octroi en gros fut vu avec jalousie et indignation par les grands d'Espagne, mais Vargas et ses amis s'efforcèrent de les convaincre que ce don royal avait été fait moins pour l'enrichir lui et ses associés, que pour frapper un grand coup de main politique contre le gouvernement des Etats-Unis, parce que dans le cas où le Roi serait forcé de céder la Floride, sa majesté voulait que le gouvernement des Etats Unis n'eût point de terre à vendre dans ce pays.

L'année dernière, dans le mois de Juin, Ferdinand eut la satisfaction d'apprendre que le cabinet Américain était informé de ses émanations de munificence royale, et par des communications diplomatiques qui eurent lieu aussitôt, il découvrit que les affaires prenaient un aspect sérieux. Il se vit donc contraint d'émaner un ordre royal dans lequel il expose laconiquement que pour d'impérieuses raisons de politique il révoque les concessions qui ont

été faites aux trois individus sus mentionnés, et leur commande de remettre sans délai leurs octrois.

Le Comte Panton Rostro et le trésorier Vargas acquiescèrent promptement au décret, et remirent au Roi leurs concessions. Mais le Duc d'Alagon qu'on regarde à Madrid comme un vieux renard rusé, osa faire des remontrances à son seigneur et maître, et lui représenter que comme il avait été envoyé un agent en Amérique, afin de vendre ces terres, et que comme il s'était fait des ventes, de bonne foi, par son entremise, il n'était pas possible de les révoquer sans manquer à la bonne foi, et faire tort au caractère national, ajoutant qu'il ne ferait point de ventes nouvelles.

Ferdinand n'est pas dans l'habitude de permettre à ses courtisans, même à ceux qu'il rend témoins de ses faiblesses, de lui désobéir impunément, intima au Duc qu'il ne se conformât pas à la teneur littérale du décret royal, il encourrait son plus grand déplaisir.

Ainsi s'est terminée pour le présent, cette affaire curieuse qui a couvert de honte la cour d'Espagne. Les individus ci-dessus nommés, et leurs amis, seraient trouvés immensément riches, si les Octrois qui leur avaient été faits, n'avaient pas été nés par le décret royal; mais les objets de la munificence royale sont maintenant regardés avec mépris par tous les partis. Quelques autres circonstances étranges de cette affaire mystérieuse, et dont nous avons encore à attendre le dénouement, feront sujet d'une autre lettre.

LONDRES, 9 SEPT.

Un papier du matin contient ce qui suit: "Il y a, dit-on, une grande diversité d'opinions dans le Cabinet relativement aux malheureux événemens qui ont eu lieu dernièrement à Manchester. On dit que les Lords Liverpool et Sidmouth se sont élevés avec chaleur contre les mesures que l'on avait adoptées dans cette occasion; tandis que le lord Castlereagh et d'autres membres les ont hautement approuvés, ainsi que le sang froid et la promptitude avec lesquelles on y avait eu recours.

Mr. Canning est arrivé à Frankfort, avec sa famille, le 30 Août dernier.

7 Sept.—Un grand nombre de familles juives ont émigré en France, pour se mettre à l'abri des cruautés que l'on exerceoit sur eux dans presque toutes les parties de l'Allemagne. La plus grande partie des Juifs de Hambourg se sont retirés à Aïton, qui, observe-t-on, en est tellement remplie actuellement qu'on peut l'appeler une seconde Jérusalem.

On annonce dans des lettres de Buenos Ayres du 3 de Juin, que l'on avait appris que la ville de Capisco, dans le Chili, avait été entièrement détruite par un tremblement de terre. On ne dit rien du tems où ce malheureux accident est arrivé, non plus que des circonstances qui l'ont accompagnée. Capisco est une ville considérable dans la partie septentrionale du Chili, et donne son nom à une juridiction.

BOULONGE, 31 AOÛT.

L'expédition de la flotte, composée de 12 vaisseaux, qui s'équiperont maintenant à Plymouth, et qui est destinée pour quelq. pays étranger, donne matière à beaucoup de conjectures sur son véritable objet. Une lettre que nous avons reçue ce matin d'un de nos correspondans de Londres, qui connaît bien ce qui s'y passe, nous annonce que le bruit court dans les cercles du plus haut rang que cette flotte est destinée pour la Havane; que le gouvernement espère que ce soit que Ferdinand ratifie le traité pour la cession de la Floride, ou non, avec les Etats-Unis, l'Angleterre est déterminée à garder provisoirement ce poste important, pour assurer ses possessions dans les Indes Occidentales; qu'une politique circospecte seule retardera le départ de l'armement; que la flotte fera voile dès que l'on aura reçu les dépêches du Lord Henry Wellesley, Ambassadeur Anglois à la Cour de Madrid. Les dépêches de sa Seigneurie sont attendues à chaque instant.

NEW-YORK, 25 OCTOBRE.

Il est maintenant certain que l'on a ordonné de transporter de Philadelphie à Savannah, des armes, des munitions, &c. pour 20,000 hommes de troupes; qu'une forte compagnie d'artillerie a aussi reçu l'ordre de se rendre à Baltimore à la Nouvelle Orleans, et que l'ordre donné à l'escadre qui est au moment de faire voile pour la mer du Sud, a été contremandé.

On ajoute dans un autre papier que l'on a donné ordre d'envoyer des équipements pour un plus grand nombre d'hommes.

DE LA PRESSE DEMOCRATIQUE, 18 OCT.

On a reçu à Baltimore des ordres pour faire partir une forte compagnie de soldats, dans cette ville, pour l'île Annet, où nous pensons qu'il y a un gros train d'artillerie et beaucoup de munitions. Tous ces préparatifs ont un but. Nous espérons que l'on examinera attentivement la justice et la politique de cette mesure avant de l'adopter finalement. Nous apprenons que l'escadre qui avait l'ordre du départ sous le commandement du Commodore Morris, a reçu des ordres contraires et qu'elle ne doit point partir pour le moment. On fait beaucoup de conjectures sur les mesures que le gouvernement Britannique adoptera par rapport à l'escadre sous le commandement de Sir Thomas Hardy, qui est attendu sur les côtes de l'Amérique du Sud.

GRAND MENAN.

Les Gazettes de New Brunswick annoncent que le Col. Arnold et deux ingénieurs Anglois, se sont rendus à l'île du Grand Menan pour prendre connaissance des places en état de défense, et manquer les endroits propres à être fortifiés. Cette île touche aux frontières de l'Amérique et doit par conséquent être de la plus grande importance en cas de guerre entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne.—*Bijou Pat.*

On rapporte que l'on a levé l'étendard de la

révolte en Estremadure, Province d'Espagne, et qu'une force considérable s'est réunie sous un Colonel du nom de Melchior, qui a fait sortir une proclamation, dans laquelle il qualifie son Prince de tyran "plus cruel qu'un Caligula ou un Tibère."

Prise de Santa Fee, Capitale de la Nouvelle Grenade, par l'armée du Général Bolivar.

Le brig Beaver de Sa Majesté Britannique, de 10 canons, Capt. Sanmetez, est arrivé de Carthagènes à Kingston (Jamaïque) le 14 de Septembre dernier; on a reçu, par lui, la nouvelle officielle d'une bataille livrée le 16 de Juillet entre Bolivar et les troupes d'Espagne, dans un endroit nommé Yanze, dans la vallée de Sogamora, dans la Province de Jusfa. Bolivar avait 2000 hommes d'infanterie et 500 de cavalerie à opposer aux forces du Général Espagnol Barasino, composée de 3000 royalistes. La bataille a duré jusqu'à dix heures du soir; quand les troupes du Roi ont été forcées de faire retraite dans le plus grand désordre.

Une seconde bataille s'est donnée le 25 du même mois (Juillet) entre les mêmes parties à Pantano de Bargas, près la Capitale de la Province de Jusfa. La victoire a été disputée avec acharnement de part et d'autre pendant cinq heures. Et elle s'est déclarée complètement en faveur de Bolivar contre les Royalistes, qui ont abandonné toute leur artillerie, leur bagage et leur caisse militaire. Bolivar a proclamé la loi martiale et les habitans se rangent sous ses drapeaux.

Il s'est livré une troisième bataille le 7 Août, dont le résultat a été que l'armée de Barasino a été complètement détruite, à l'exception de 400 hommes, qui ont échappé par la fuite, et sont arrivés à Marxax, sur la rivière Magdalena. Cinq cents hommes sont restés sur le champ de bataille, et 400 ont été faits prisonniers.

Le 9 Août, le Vice-Roy, (Samana) a évacué Santa Fee, et le 11 Bolivar en prit possession.

Bolivar a envoyé un détachement de son armée contre Carthagènes.

NOUVELLE IMPORTANTE.

Nashville, 2 Octobre.

Un Monsieur arrivant de la Nouvelle Orleans dit qu'avant qu'il eût quitté cette ville, l'agent d'une compagnie de Marchands Suisses, y était arrivé d'Europe, apportant le transport officiel de la part du monarque Espagnole, de toute la Province de Texas, à cette compagnie. Les acquereurs Suisses sont requis de s'établir immédiatement dans le pays, et de le reconnoître vassaux de la Majesté Catholique; mais avec l'entière liberté, sous tous autres rapports de l'établir leur propre gouvernement, leurs loix, &c.

L'agent avait témoigné le desir de mettre sur pied une petite armée pour garder le pays jusqu'à ce que les acquereurs qui étaient en chemin fussent arrivés; mais personne ne regardait comme probable que le Général Long respecterait cette condition à moins qu'on ne put le contraindre par la force.

Extrait d'une lettre de Natchez, 24 Septembre.

On est ici dans la plus grande détresse que j'aie jamais vue; il n'y a en tout, que deux magasins ouverts; toutes les familles ont laissé la ville, il n'y est pas resté cinquante blancs. Le Doctor Longaker a été inhumé hier, avec six autres personnes; je ne crois pas que cette maladie soit la vraie *fièvre jaune*; c'est néanmoins quelque chose de bien dangereux, car les personnes qui en font atteintes, sont enlevées dans l'espace de quatre jours.

Vous ne pouvez vous former une idée des malheurs de notre situation. La barque à vapeur, le *Volcano*, a fait la quarantaine et est maintenant au port. L'Aigle la fait maintenant, ce ne fais pour moi, à moins qu'il ne craigne d'aborder ici, car je suis certain que nous n'avons aucun lieu de le redouter.—*Bull. M. Obs.*

FRANKFORT, 24 AOÛT.

Il paraît que l'on a commis dernièrement des actes de violence contre les Juifs, dans presque toutes les villes de l'Allemagne et même dans les campagnes. On a employé une force militaire pour les protéger, mais il paraît que ce moyen n'a produit que très peu d'effet. Les principales villes où ces indignités ont été commises sont Hambourg, Nintzbourg, Frankfort, Boreeth, Darmstadt, Dambourg, Mentz et Bruntwick.

ALBANY, 20 Octobre.

Ruche abondante.—Mr. Edward Brown de cette ville, a vuide il y a quelques jours, une ruche d'une dimension peu commune, dont le poids était de 383 livres. On peut déduire 83 livres pour la ruche, ce qui donnerait 300 livres d'un beau miel blanc.

Voici le procédé que Mr. Brown a adopté pour obtenir un aussi grand produit; il pleut il y a deux ans; une ruche commune sous une grande, qu'il ota ensuite, laissa une ouverture au haut de cette dernière pour établir la communication entre les deux. La petite ruche fut bientôt remplie de miel, et les abeilles passèrent de là dans la grande, où ils commencent à travailler de nouveau. On a été il y a un an, la petite ruche, qui a donné 50 livres de miel. On ferma alors l'ouverture de la grande. On a montré à notre foire dans cette ville, une citrouille d'hiver, de l'espèce des citrouilles à clochette, qui avait quatre pieds, huit pouces

de long, et deux pieds, deux pouces de circonférence, et dont le poids était de 73 livres.

Albany Argus.

Mr. James Corbett, de Harrisbourg, dans la Pensilvanie, a inventé une machine, par le moyen de laquelle un homme et un enfant peuvent avec le secours d'un cheval, percer complètement 500 poteaux dans un jour, ou un, deux et trois dans moins d'une demi minute; quelque dur ou quelque tortueux que soit le bois. C'est un objet d'une grande importance pour les fermiers dans la construction de leurs clôtures.

LONGUE VIE.

Il est mort le 3 Octobre, à environ un mile de White Chimnies, dans le comté de Carolinet une Mme. Dorabée Baughn, âgée de cent huit ans moins neuf jours; c'est un fait remarquable que cette vieille dame n'avait jamais été saignée et n'avait jamais pris aucune médecine quelconque. Elle avait eu dix enfants, dont l'un est mort à l'âge de huit ans. Elle a joui d'une bonne santé, jusqu'à trois mois avant sa mort, et elle a gardé et été presque jusqu'à son dernier moment. Richmond Enquirer.

LONDRES, 13 SEPT.

Ce qu'il y a eu de plus remarquable dans l'agiotage des fonds, la semaine dernière, est la grande circonspection dont on a usé dans toutes les spéculations qui y avaient rapport.

On équipe à Plymouth avec la plus grande célérité, les vaisseaux qui doivent faire voile sous le commandement du Commodore Sir Thomas Hardy, pour l'Amérique du Sud. On a fait l'examen des équipages du Vengeur et du Superbe, de 74 canons, et de la frégate Hypérian, et on a renvoyé toutes les personnes qui, pour différentes raisons, n'étaient point propres au service. On n'a reçu que de bons matelots pour compléter le nombre, qui, dit-on, ajoutés au nombre des soldats mariés à bord de chaque vaisseau, formeront un équipage abondamment complet.

Plymouth, Jeudi. Ce matin, Mr. Thornton, ministre pour le Brésil, s'est embarqué à bord du Superbe, Commodore Hardy, qui a fait voile immédiatement, accompagné du Vengeur et de l'Hypérian. Ce dernier doit se rendre à Madère pour prendre une provision de vin pour l'éclaire, dont la destination est enveloppée de beaucoup de mystères, et qui porte, dit-on, des ordres secrets.

Jeudi le vaisseau de guerre Worlock, capitaine Bellinghousen, accompagné du Mirror, vaisseau d'approvisionnement, Capitaine Lazareff, est parti pour un voyage de découverte vers le pôle du sud. Demain le vaisseau de guerre Impériale, Okruite, capitaine Wazilleff, accompagné du vaisseau le Blagonamarine, Capt. Schickmireff, partira pour faire des découvertes du côté du détroit de Behring.

Papiers de Portsmouth.

LONDRES, 13 SEPTEMBRE.

Mr. Cobbett a été invité de retourner dans sa patrie. On assure que deux de ses principaux créanciers ont offert de lui accorder £600 par an, pourvu qu'il publie son papier à leur profit, et leur permettent d'en retirer les revenus jusqu'à ce que sa dette, qui se monte à £4000, soit payée. Mr. Cobbett, dit-on, a accepté ces conditions, et on l'attend dans ce pays.

Englishman.

La Gazette de Commerce de Dublin de Mercredi dernier, contient ce qui suit: "Dimanche dans la nuit on tripla les gardes au Chateau, les pièces d'artillerie furent préparées, à tout événement; et on a donné ordre à un gros corps de cavalerie de faire la patrouille sur le chemin de Naas. On a pris de semblables précautions à la dernière ville mentionnée: les gardes ont été doublées, et l'état major de la milice de Kildare a reçu ordre de se tenir prêt à marcher. On assure de plus dans des lettres du comté de la Reine qui diffèrentes assemblées de nuit, composées d'hommes armés, ont eu lieu dans le voisinage de Mount Mellick.

New York, 27 Oct.—Son Excellence M. Hyde de Newville, au moment de son départ pour la France, a reçu des dépêches de son gouvernement, qui l'on fait changer de résolution.

Les Juifs, vers la fin d'Août dernier, ont éprouvé de grandes persécutions à Heidelberg. La populace assemblée s'est rendue à leurs maisons armée de haches et de pinces, a forcé les portes et a détruit les maisons et tout ce qu'elles contenaient en fait de meubles, et pillé l'argent. La police n'a fait aucun effort pour arrêter cet excès. Après que trois maisons eurent été ainsi traitées, les étudiants de l'Université s'armèrent et attaquèrent les auteurs de ces violences, ce qui mit fin au tumulte. En outre il mirent les principaux auteurs de cette violence entre les mains des autorités civiles.

Cavernes.—On trouve près de Sapeyge, village en Dauphiné, de petites pierres qui, dit-on, servent à guérir le mal des yeux. On y admire deux cavernes creusées dans un rocher, que les habitans du pays appellent tines ou caves, et dans lesquelles, quoiqu'il ne se voye point d'eau du tout pendant l'année, il s'en trouve en abondance le jour des Rois, en grande quantité, sans qu'on puisse savoir d'où elle vient, ni où elle se retire pendant ce jour là. En certaines années, on n'en remarque en plus grande abondance que dans d'autres, et par cette augmentation ou dimini-

tion, les habitans conjecturent la fertilité ou la stérilité de l'année et jugent de l'abondance des vins par l'une de ces cavernes, et de l'abondance des biels par l'autre. Plusieurs auteurs ont parlé de cette merveille. entr'autres AIMAR, FAUCON, dans la seconde partie de son Histoire; PARRÉ, DAVITI, au cinquième tour de son monde, et TODER, dans la description des Mais. de l'observance de Saint François.

Testament de Pierre Pitbou.

1. Dans ce siècle le plus malheureux, et dont les nocurs sont le plus corrompus, j'ai été, autant qu'il m'a été possible, juste, honnête et fidèle. 2. Sincère dans mon amitié, attentif pour mes amis, j'ai toujours préféré l'espérance de vaincre mes ennemis par mes bienfaits, ou le mépris des injures, au désir de la vengeance. 3. J'ai toujours tendrement aimé ma femme; je n'ai point eu de faiblesse pour mes enfans; j'ai respecté l'humanité dans mes domestiques. 4. J'ai détesté le vice dans ceux même qui me sont les plus chers, et j'ai aimé la vertu par tout où je l'ai trouvée, même chez mes ennemis. 5. J'ai fait tout ce qu'un homme sage doit faire pour conserver son bien; mais je ne suis point parvenu à l'augmenter ni le mien. 6. Je n'ai jamais fait à autrui ce que je n'aurais pas voulu qu'on me fit à moi-même. 7. J'ai méprisé toutes grâces injustes, difficiles à obtenir ou vaines. 8. Ennemé de l'avarice et des bassesses, je les ai toujours abhorrées, surtout dans le ministre de la religion et de la justice. 9. J'ai toujours respecté la vieillesse, tant dès le temps de mon enfance, que dans ma plus brillante jeunesse et dans l'âge mûr. 10. J'ai toujours tendrement aimé ma patrie. 11. J'ai préféré, par goût, le travail aux honneurs de la magistrature; j'ai mieux aimé éclairer les hommes que de les dominer. 12. Dans ma vie privée, je me suis cependant occupé du bien public; je lui ai tout rapporté, et je n'en ai jamais séparé mon intérêt particulier. 13. J'ai toujours ardemment désiré de voir les plaies de l'état heureusement guéries, mais par les moyens les plus doux et les plus simples, sans renversement, bouleversement ni trouble. 14. La paix m'a toujours paru préférable à la guerre et aux dissensions, quand même on ne pourrait obtenir la paix qu'à des conditions dures et fâcheuses. 15. J'ai vu, avec la plus vive douleur, les noms sacrés de la religion et de la piété, servir de masque à l'ambition, à l'avarice et à la scélératesse. 16. J'ai trop cherché, admiré et étudié l'antiquité, pour être la dupe des nouveautés. 17. J'ai regardé comme vaines et dangereuses les questions trop subtiles concernant les choses de Dieu. 18. J'ai reconnu avec grand plaisir, par ma propre expérience, que l'on arrivait plus facilement et plus heureusement à son but par une droiture et une franchise éclairées, que par le mensonge, la fourberie et l'intrigue. 19. J'ai préféré l'art de bien penser à l'art de bien dire. 20. Sans ambition, sans avarice et à l'abri de l'envie, lié d'amitié avec les hommes les plus distingués par leur mérite et leurs vertus, jouissant d'une fortune honnête, j'aurais pu vivre tranquille et oisif, si je n'étais aussi peu embarrassé du bien public que du mien propre. 21. Mais j'ai regardé comme mes plus beaux jours ceux que j'ai pu donner à l'état et à mes amis. 22. J'ai supporté avec encore plus de courage les maux présents que la crainte de ceux que j'ai prévus, et j'ai préféré à une situation fâcheuse, mais délicate, aux tourmens de l'incertitude. 23. J'ai éprouvé qu'une justice constante, exempte d'haine et de caprice, assez sûre, mais toujours sage, était le moyen le plus sûr de contenir les audacieux et les scélérats. 24. Convaincu de la sagesse de lois de ma patrie, je leur abandonne la disposition et le partage de mes biens après ma mort. 25. J'espère que la part que j'avais dans la tendresse de ma chère épouse accrotira à nos enfans, qu'elle se consacra entièrement à leur éducation et aux soins que demandent leurs personnes et leurs biens. 26. Je consacre à ma postérité cette fidèle peinture de mon ame et de mon cœur; je souhaite qu'elle la contemple avec la même candeur que je la trace, et qu'elle en profite.

mutuelle de produits et de marchandises dans les deux pays, et l'on espère qu'il y réussira.

Le Comte Dalhousie, Gouverneur de la Nouvelle Ecosse, va succéder au feu Duc de Richmond dans le Gouvernement du Canada. [Gaz. de Québ.]

Les marchandises de Mr. Girard étaient assurées pour la somme de £750, au Bureau du Phoenix, et les effets des Demoiselles Howard pour £300, au même Bureau.—La maison occupée par Mr. Girard ainsi que celle où résidaient les Demoiselles Howard appartenait à P. Berthelet, Ecuyer, et n'étaient pas assurées.—Mr. Kautz était propriétaire de la maison qu'il occupait, et l'avait assurée avec ses effets, au Bureau du Phoenix, pour la somme de £1500.—Celle occupée par Messieurs Bossange & Papineau appartenait à Joseph Bresse, Ecuyer de Chambly, elle était assurée pour la somme de £1000, au Bureau du Phoenix; les marchandises de Messieurs Bossange & Papineau, consistant presque toutes en Livres, étaient assurées pour £2000, au Bureau de l'Assurance de Montréal; mais ont été en grande partie sauvées; les meubles de Mr. Papineau qui demeurent avec sa famille en-dessus du Magasin, ont presque tous été la proie des flammes, et n'étaient pas assurés. La maison occupée par Messieurs Stewart & Co. et Mr. Levesque appartenait à la succession de feu Jacob Hall, et était assurée y compris les marchandises dans différents Bureaux d'Assurance, pour une somme nous a-t-on dit excédant £8,000. Spect. Can.

Mercredi dernier, entre sept et huit heures du soir, des filons se sont furtivement introduits dans la boutique de Mr. DOMINIQUE BERNARD, Marchand détaillier de cette ville, et ont pris des marchandises au montant d'environ £30. Toutes les perquisitions faites pour découvrir les délinquans ont été jusqu'à ce jour vaines.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

mutuelle de produits et de marchandises dans les deux pays, et l'on espère qu'il y réussira.

Le Comte Dalhousie, Gouverneur de la Nouvelle Ecosse, va succéder au feu Duc de Richmond dans le Gouvernement du Canada. [Gaz. de Québ.]

Les marchandises de Mr. Girard étaient assurées pour la somme de £750, au Bureau du Phoenix, et les effets des Demoiselles Howard pour £300, au même Bureau.—La maison occupée par Mr. Girard ainsi que celle où résidaient les Demoiselles Howard appartenait à P. Berthelet, Ecuyer, et n'étaient pas assurées.—Mr. Kautz était propriétaire de la maison qu'il occupait, et l'avait assurée avec ses effets, au Bureau du Phoenix, pour la somme de £1500.—Celle occupée par Messieurs Bossange & Papineau appartenait à Joseph Bresse, Ecuyer de Chambly, elle était assurée pour la somme de £1000, au Bureau du Phoenix; les marchandises de Messieurs Bossange & Papineau, consistant presque toutes en Livres, étaient assurées pour £2000, au Bureau de l'Assurance de Montréal; mais ont été en grande partie sauvées; les meubles de Mr. Papineau qui demeurent avec sa famille en-dessus du Magasin, ont presque tous été la proie des flammes, et n'étaient pas assurés. La maison occupée par Messieurs Stewart & Co. et Mr. Levesque appartenait à la succession de feu Jacob Hall, et était assurée y compris les marchandises dans différents Bureaux d'Assurance, pour une somme nous a-t-on dit excédant £8,000. Spect. Can.

Mercredi dernier, entre sept et huit heures du soir, des filons se sont furtivement introduits dans la boutique de Mr. DOMINIQUE BERNARD, Marchand détaillier de cette ville, et ont pris des marchandises au montant d'environ £30. Toutes les perquisitions faites pour découvrir les délinquans ont été jusqu'à ce jour vaines.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Un nommé JOSEPH SMITH, débiteur détenté dans la prison commune de cette ville, dégoûté de son réduit sans doute, s'est soustrait à la garde du concierge aux soins duquel l'avaient confié ses créanciers.

Chirurgien & Dentiste.

LE DOCTEUR FAY prend la liberté d'informer les Dames et Messieurs de Montréal, et de ses environs, qu'en conséquence du généreux encouragement qu'il a éprouvé depuis son arrivée en cette ville, et par la sollicitation de plusieurs de ces amis, il s'est déterminé à y demeurer, quoique ce ne fissent pas néanmoins ses intentions, comme il le fait voir dans son adresse au public.

Il ferait peut-être inutile d'observer de plus que la pratique étendue et l'expérience que le Dr. Fay a eues pendant près de vingt ans, jointes à l'approbation soutenue du Public et en particulier des membres de la faculté, qui ont souvent eu occasion de faire l'expérience de ses opérations et d'en être les témoins, &c. l'engagent à persévérer, et à croire qu'il peut rendre plus facilement et plus directement, ses services essentielles à ses concitoyens, atteints de maladies de douleurs de la bouche, de dents, jauchies, machoires et glands de la gorge, ce que ceux qui n'ont pas autant d'expérience ou qui n'ont pas étudié particulièrement ces différents cas.

Le Dr. Fay ayant un affinant Dentiste très actif (dont les opérations seront immédiatement sous ses soins et son inspection) sera étât de sacrifier une partie des travaux de sa profession au secours des pauvres, malheureux et souffrants.

Montréal, 6 Oct. 1819.

A VENDRE A CONSTITUT, SEPT EMPLACEMENTS sur la grande rue du fauxbourg St. Antoine, faisant partie du verger dernièrement possédé par Mr. ANTOINE BELANGER.

Aussi plusieurs autres emplacements sur la rue de l'Aqueduc, partie du même verger. Cette rue sera de trente pieds et va s'ouvrir immédiatement du contentement des propriétaires, pour communiquer aux fauxbourgs des Récollets.

Les Emplacements sont tous complantés de POMMIERS de la meilleure espèce.—S'adresser au propriétaire. J. R. ROLLAND. Montréal, 6 Nov. 1819. [3]

PERDUE.

JEUDI au soir, entre 9 et 10 heures, de Montréal à Lachine, une POCHETTE, contenant les articles suivants: 2 Shawls olives et bleus, 3/4 verges de Kerseymeres, plusieurs verges de Soie, 2 paires de Souliers, et plusieurs autres articles de prix. La personne qui trouvera la susdite poche, est priée de la remettre à cette imprimerie, et sera généreusement récompensée. Montréal, 6 Nov. 1819.

Garnitures d'Eglises.

Le soussigné vient de recevoir par le Highland Lad, de Londres, UNE PARTIE DE SOIES garnies d'OR ET D'ARGENT, exclusivement calculées pour la garniture des Eglises, et seront ouvertes, Lundi à dix heures. J. LEVI, No 46, Rue St Paul. Montréal, 30 Octobre, 1819.

A VENDRE.

PAR les Soussignés, quelques MEULES de FROMAGE de Gruyères, petits Portemanteaux de voyage, Essence de Caffé, Savon de Windsor, Essences et Parfums, Boutes à la Cobourg et à la Wellington, Vin de Port, de Madère et de Vidonia en bouteille, Papier à Lettres, Plumes de Hollande, Gravures de toute espèce, &c. &c. &c. Le tout à bas prix pour argent comptant. BOSSANGE & PAPINEAU. Montréal, 16 Octobre 1819.

AVIS.

L. F. Souffigé informe ses amis et le public en général, qu'il a des Voûtes très Vastes, ET TRÈS PROPRES AU DÉPÔT DE DIFFÉRENTS EFFETS DE COMMERCE; se proposant de les occuper à cette fin, il se chargera de recevoir et de vendre avec soin, les Effets et Marchandises que l'on voudrait bien lui confier, à une commission honnête; il promet de plus de faire des avances sur les Dépôts qui lui seront confiés. J. ROY. Montréal, 23 Octobre, 1819. (j)

A LOUER.

UNE MAISON DE BOIS, nouvellement peinte, située dans la Rue St. Dominique du Fauxbourg St. Laurent. On pourra aussi y avoir un Poêle. Pour plus amples informations, il faut s'adresser à cette Imprimerie, ou au propriétaire soussigné dans la dite maison. P. DE PINCIER. Montréal, 23 Oct. 1819. (4)

LE COURRIER DU BAS-CANADA.

MONTREAL, MARDI, 6 NOVEMBRE, 1819.

Nos dernières nouvelles de Londres sont du 15 Septembre. Mr. Hunt a fait son entrée à Londres le 13 de ce mois. On a estimé à 200,000 le nombre de personnes qui se sont assemblées à cet occasion. Il a assisté au dîner public, qu'on lui avait préparé, avec 3 ou 400 personnes. Le tout s'est terminé sans aucun tumulte.

La Fièvre a entièrement fait ses ravages à New-York.

Le Grand Jury du Comté de Lancaster, a rejeté tous les Bills d'indictement présentés par Mr. Hunt et ses collègues, accusant les magistrats et les volontaires de Manchester, de meurtre et du crime capital d'avoir blessé et poignardé, dans la malheureuse affaire du 16 du mois d'août. Les Réformateurs de Londres ont résolu de donner à Mr. Hunt une entrée en triomphe dans la ville, et un dîner public. La grande chambre du crown-and-anchor Inn avait été arrêtée pour le dîner, et les tables arrangées. On dit que Lord Cathcart travaille à négocier un traité avec l'empereur de Russie pour l'admission

VENTES PAR ENCAN.

Vente à Crédit Continuée. AUJOURD'HUI, à 1 heure, les Soussignés continueront leur Vente de SOULIERS DE CUIRE, et de MARCHANDISES, jusqu'à ce que le tout soit entièrement vendu. J. & J. YOUNG, E. & C. Montréal, 6 Nov. 1819.

VENTE SANS RESERVE.

LUNDI, le 15 du courant, et les jours suivants, à la Chambre d'Encan des Souffignés, seront vendus des MEUBLES DE MENAGE, bien élégants et de façon, faites à Londres, Mirrors, Tapis de différentes description, &c. Ces Meubles sont garantis être faits des meilleurs matériaux et achevés par des ouvriers habiles. Le tout pourra être inspecté Lundi-Matin prochain, auquel jour l'on aura les Catalogues des susdits articles. CONDITIONS. Les Acheteurs au-dessous de £50, payeront comptant; £50 à £100, deux mois de crédit; £100 à £200, deux mois; £200 et au dessus, quatre mois de crédit, en donnant des Billes-encassées. La Vente commencera tous les jours à 10 heures précisément. MACNIDER, AIRD & WHYTE, E. & C. Montréal, 6 Nov. 1816.

Vente par Balle et Lot, à un Crédit de 2, 4 et 6 Mois.

LUNDI-MATIN, le 22 du courant, seront vendus, à la Chambre d'Encan des Souffignés, environs 150 LOTS, entièrement de LAINAGE, avec un petit assortiment de MARCHANDISES de Toile, de Coton et de Soie. Un Catalogue sera donné quelques jours avant la vente, et les Marchandises vues.—La Vente commencera à 10 heures. MACNIDER, AIRD & WHYTE, E. & C. Montréal, 6 Nov. 1819.

Le Comte Eugène de la Féronays, eut la satisfaction d'adoucir le malheur d'une illustre étrangère qui, longues années après eut elle-même celle de pouvoir lui procurer sa reconnaissance avec toute la générosité que lui dictaient le souvenir de sa propre infortune, le tableau de celle où était réduit l'homme dont elle avait éprouvé la bienfaisance, et le contraste qui existait alors entre leur situation respective.

La princesse Sapieha, distinguée en Pologne par sa haute naissance et son immense fortune, ayant été obligée de quitter précipitamment sa patrie, à l'époque des premiers troubles de ce royaume, se rendait à Paris, sans autre suite que celle d'un valet et d'une femme de chambre, quand elle tomba malade auprès de Melun, et fut forcée de s'arrêter plusieurs jours dans une fort médiocre auberge, où elle eut soin de cacher son nom et son état. Mais le Comte Eugène de la Féronays, dont le château était très rapproché de cette hôtellerie, ayant appris qu'une dame étrangère, et qu'on croyait Polonoise, s'y trouvait dans une triste situation, se transporta aussitôt auprès d'elle pour lui offrir tous les secours qui pouvaient dépendre de lui. Il lui prodigna ses soins avec le plus grand zèle, et montra avec franchise un vif intérêt, non seulement sur la révolution de la Pologne, mais sur le malheur des gens honnêtes qui, en raison de ces troubles, venaient chercher un azile dans les pays étrangers, et devaient y trouver toutes les consolations dues à leur cruelle position. Enfin, après beaucoup de sollicitations, il la détermina à se rendre dans son château, où il continua de lui donner, sans la connaître, tous les secours qui l'amènerent bientôt à une heureuse convalescence. La sensibilité de la princesse lui fit alors un devoir de déclarer ce qu'elle était; et le Comte Eugène, qui ne pouvait redoubler de zèle, voulut au moins, dès ce moment, la rendre plus respectueux; mais la reconnaissance et l'attachement de la princesse ne lui permirent d'autres démonstrations que celle de l'amitié. Elle lui fit part du dessein où elle était de se retirer dans quelque compagnie, sa situation et ses principes devant également l'éloigner de la cour, quoiqu'elle fût alliée de fort près à la maison de France par sa parenté avec la reine Marie Leckzinska. Le Comte lui offrit tout de suite la disposition absolue de son château pendant tout le temps qu'elle resterait en France, sans vouloir, malgré les instances de la Princesse, y mettre aucun prix. Sachant même qu'une partie de sa suite, qui était venue la rejoindre, la mettait dans un pressant besoin d'argent, il la força d'accepter également, sans intérêts, une somme de vingt mille livres, qui, peu après, lui fut exactement rendue. De tels procédés les lièrent ensemble de la plus étroite amitié.

Cependant le partage de la Pologne ayant été terminé, et les possessions de la princesse Sapieha se trouvant sous la domination de la Russie, elle retourna dans sa patrie, conservant autant d'attachement que de reconnaissance pour le Comte de la Féronays, avec lequel elle entretenait plusieurs années une correspondance habituelle, que l'éloignement et différentes circonstances rendirent cependant peu à peu moins fréquente. Elle était même interrompue depuis quelque temps, lorsque la révolution française força M. de la Féronays à s'expatrier, et le conduisit, après beaucoup de traverses, à prendre du service sous les ordres de la Russie. Placé à environ quarante lieues de la demeure de la Princesse Sapieha, mais ne pouvant quitter son corps, il crut devoir lui écrire pour se rappeler à son souvenir; mais il ne reçut point de réponse. Une seconde lettre, confiée à une occasion sûre, ne fut pas plus heureuse. Quoique sensiblement affligé d'un oubli aussi extraordinaire, il chercha à éloigner cette idée. Peut-être même l'avait-il totalement écartée de son esprit, quand un jour il vit entrer, dans l'espèce de cahute de paysan qui lui servait de logement, un grand homme bien armé, accompagné de deux autres à longues moustaches et à grands sabres, avec des mousquetons.

Sa première pensée fut de se croire destiné à être transporté en Sibérie; mais il fut bientôt rassuré lorsqu'on lui présenta une lettre de la Princesse Sapieha qui, lui écrivant avec la plus tendre amitié, lui mandait qu'elle n'avait reçu les deux siennes qu'en ce moment, à l'issue d'une grave maladie qu'elle venait d'éprouver; que son plus grand bonheur serait de le recevoir chez elle dès qu'il pourrait s'y rendre; qu'en attendant elle lui envoyait un de ses gentilshommes, fermier d'une de ses terres voisines du lieu qu'il habitait, avec ordre de rester trois jours auprès de lui, et de lui envoyer un état de tout ce dont il manquerait. Le gentilhomme fut fort bien accueilli; il manda que le Comte de la Féronays manquait de tout: ce qui était à peu près vrai, et reçut aussitôt ordre de lui fournir chaque semaine toutes les provisions bien nécessaires pour le ménage le mieux monté, et de lui laisser deux soldats deuchets ou domestiques, pour le servir. Elle voulut en même temps qu'on ajoutât promptement à son logement toutes les aisances qui pourraient le rendre plus agréable et plus commode, et qu'on récompensât généreusement les bons paysans qui jusque là lui avaient donné tous leurs soins. Ces ordres furent exécutés ponctuellement, et quatre mois après, le Comte ayant obtenu un congé, s'empressa de se rendre avec son fils chez la Princesse, qui le reçut avec toute la sensibilité du véritable attachement, le conduisit dans un appartement superbe qu'elle avait fait arranger pour lui à la manière française, et ordonna que, dans sa maison, tout lui fut soumis comme à elle-même. En effet, on venait tous les matins prendre les ordres du Comte et de son fils; et, s'ils voulaient se promener, ou faire une partie de chasse, des carrosses à six chevaux, des écuyers, des piqueurs étaient aussitôt commandés et prêts.

La guerre s'étant rallumée, M. de la Féronays voulut aller rejoindre son corps. La Princesse, ne pouvant le retenir dans une occasion où il croyait son bonheur intéressé, lui donna deux excellentes voitures, remplies de tout ce qui pourrait lui être nécessaire ou agréable, lui fit présent de magnifiques fourrures et de sept chevaux de main ou d'attelage. Elle voulait garder auprès d'elle son fils, qui, trop jeune encore pour être placé en pied, n'avait pas les mêmes obligations à remplir. Elle promettait de lui procurer l'établissement le plus honorable, et une fortune bien au-dessus de celle qu'il pourrait espérer en France; mais le jeune homme voulut absolument suivre son père, et elle le combla de présents et de rouleaux d'or pour suppléer à tout ce qui lui manquerait.

Après une compagnie malheureuse, le Comte de la Féronays, laissant son fils avantageusement placé au service, retourna auprès de la Princesse Sapieha, où il retrouva la même amitié, les mêmes attentions, qui malheureusement ne purent prolonger ses jours, dont une goutte remontée termina le cours quelques mois après.

La Princesse, voulant que ses sentiments traversassent la nuit du tombeau, lui a fait élever un très beau mausolée dans la chapelle de son château. Au dessus d'une épitaphe relative au sujet, on voit en relief les statues de la reconnaissance et de l'amitié, présentant au Ciel, entr'ouvert pour le recevoir, l'urne cinéraire, sur laquelle ressortent les armoiries du Comte de la Féronays, et les attributs de son grade d'officier-général au service de France.

LE JUIF ET LE CHRÉTIEN.

Un juif et un Chrétien conversaient familièrement sur le bord d'un puits, lorsque par aventure le juif tomba dedans, sans se faire beaucoup de mal. Le pauvre chrétien courut aussitôt chercher une échelle; et, comme il faisait tous ses efforts pour la descendre dans le puits, le juif lui dit, "Cela ne vaut pas la peine, je ne me servirai point de votre échelle, c'est aujourd'hui Samedi." Il resta donc dans le puits jusqu'au lendemain, dans l'eau jusqu'au menton. Alors le chrétien son ami, vint pour voir comment il avait passé une nuit si froide: "Péchelle!" "Péchelle!" cria le juif, en voyant son ami, pour l'amour de Dieu, rapportez l'échelle!" "Que le ciel m'en préserve, repliqua le chrétien, ne savez-vous pas l'ami, que c'est aujourd'hui Dimanche. (Article Communiqué.)

MADemoiselle AMELIA MERCKELL a le plaisir d'informer ses amis et le public en général, qu'elle a ouvert une ÉCOLE, entre les Fauxbourgs des Récollets et de St. Antoine, où elle se charge de l'instruction des enfants de tout âge. Elle enseigne l'ÉCRITURE, la LECTURE, l'ARITHMÉTIQUE, à Dessiner et à Couper. Le Prix de son école est comme suit, savoir: PENSIONNAIRES... £2 0 0 par mois. DEMIES PENSIONNÉS... 0 10 0 ditto. EXTERNES... 0 4 0 ditto. Il faut s'adresser à Mr. J. B. PICARD, Fauxbourg St. Antoine. N. B.—Elle instruit aussi les enfans pour leurs premières Communions. Montréal, 23 Oct. 1819. (j)

MISS AMELIA MERCKELL has the pleasure to inform her friends, that she has opened a SCHOOL, between the Recollet and St. Antoine Suburbs, where she receives Children of all ages. She teaches READING, WRITING AND CYPERING, and all kinds of Needle WORK, DRAWING and PAINTING. Terms, V Z: BOARDERS... £2 0 0 per month. HALF BOARDERS, 0 10 0 ditto. DAY SCHOLLARS, 0 4 0 ditto. Enquire of Mr. J. B. PICARD, St. Antoine Suburb. N. B.—Catholic Children are instructed to make their first Communion. Montréal, 23d Oct. 1819. (j)

l'ÉCRITURE. Enseignée dans un genre tout-à-fait nouveau, au No. 72, faisant le coin des Rues Notre Dame et St. Jean.

MADemoiselle M'LANE se propose d'instruire les jeunes Demoiselles et Messieurs dans l'art d'écrire et dans un style simple et élégant, d'après des principes qui lui sont particuliers. Aux jeunes Messieurs (même à ceux qui ne savent pas écrire) elle promet (pour à qu'il y donne une attention suffisante) de leur enseigner une méthode d'écrire qui les mènera à même de remplir les devoirs de Commis dans les Comptoirs ou Bureaux, et cela dans le court espace de 16 jours. Elle s'engage aussi envers les Demoiselles qu'elle pourra être confiées à ses soins, à les rendre capables d'écrire d'une manière qui ne répondra pas seulement à leurs desirs et leurs vœux, mais encore à ceux de leurs parents, dans le même espace de temps, et que la méthode qu'elle adoptera n'a jamais été pratiquée dans ce pays, et qu'elle est infiniment supérieure à tout ce qui a jusqu'ici été essayé dans ce genre pour l'accroissement de jeunes Demoiselles et messieurs, dans un art d'autant plus utile qu'il fait l'ornement de leur éducation. Mademoiselle M'L. consent, dans le cas où il s'éleverait quelque mécontentement de la part de ceux à qui elle enseignera, à perdre les écolages qu'elle devrait dans le cas contraire attendre pour ses services pendant les 16 premiers jours qui commencent LUNDI, le 18 du courant. Les Classes seront arrangées dans l'ordre suivant: savoir:—de 9 du matin jusqu'à midi, pour les jeunes Messieurs, depuis 1 heure jusqu'à 4 heures de l'après-midi, pour les jeunes Demoiselles: elle consacra encore deux heures, de 5 à 7 du soir, pour aller dans les maisons de familles qui ont des jeunes Demoiselles à faire instruire et qui ne trouveraient pas commode de les envoyer à son école publique. CONDITIONS. Pour 16 jours d'instruction, QUATRE LOUIS. Il s'a fait des déclarations pour la classe des jeunes pupilles à qui il faut s'essayer un temps plus long, pour parvenir au même degré de perfection qu'à ceux qui sont dans un âge plus avancé. On pourra voir des échantillons d'Écriture de ceux qu'elle a perfectionné par sa nouvelle méthode, en s'adressant à Mademoiselle M'LANE à sa demeure ci-dessus désignée. Montréal, le 16 Octobre, 1819.

E. C. TUTTLE, Au Magazin de Chapeaux de Mr. J. D. DelVill, sur l'ancien Marché, INFORME respectueusement ses amis et le public, qu'il a reçu de Londres, un Assortiment général de PAPETERIE ET COUTELERIE, consistant en superbe Papier Impérial, Royal, du Roi-royal, Grand Papier à écrire, Papier de Musique réglé et non réglé, Maroquin, et de couleur très beau Tissu pressé à chaud, et Papier à Lettres et à Billets, Papier à dessiner de Bristol, Couleurs à l'eau de Reeves, en boîtes de 6, 12 et 18 pains et pains séparés, Pinceaux de poil de Chameaux et Crayons de Pomb, Encre de la Chine, Frottoirs de l'Inde, Encre durable pour marquer le Linge, Encre à écrire rouge et noire, et Poudres d'Encres de visite, ditto en relief, Mémoires à l'usage de Livermore, Pumes taillées et non taillées, Ombles, Cire à cacheter, Encriers de verre et d'ivoire, une grande variété de Conteaux de poche et de table, Livres de Dérot de Banque, &c. DE PLUS UNE MACHINE OU REGLE A PATENTES, au moyen de laquelle il peut régler les Livres de compte, suivant tout mode qu'on veut, de la manière la plus élegante. Un assortiment constant de GRANDS-LIVRES, JOURNAUX, REGISTRES, BROUILLARDS, révisés et reliés d'une manière supérieure, tant pour la force que pour la propreté, ayant reçu un grand approvisionnement des meilleurs matériaux. Vieux Livres Reliés, avec élégance et promptitude. Cartes collées sur toile et vernies.—Tous Ordres reçus avec reconnaissance et exécutés avec ponctualité. Montréal, 9 Octobre, 1819.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE. SAMEDI, 13 Février, 1819. ORDONNE, Que la Règle établie le trois Février Mil huit cent dix, concernant les Notices pour les Requêtes, pour des Bills privés, soit imprimée une fois par mois dans les Papiers Publics de cette Province, pendant trois années. Attesté, Wm. LINDSAY, Greffier, Asséblé.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE, SAMEDI, 3e. Février, 1819. RESOLU, Qu'après la fin de la présente Session, avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune Petition pour obtenir permission d'introduire un Bill privé pour ériger un Pont ou des Ponts, pour régler quelque Commune, pour ouvrir quelque Chemin de Barrière, ou pour accorder à quelque droit ou privilège exclusif quelque Acte de Parlement Provincial pour de semblables objets, il sera donné notice de telle application qu'on se proposera de faire, dans la Gazette de Québec, et dans un des papiers publics du District, s'il y en a, et par une affiche posée à la porte des Eglises des Paroisses qui pourront être intéressés à telle application, ou à l'endroit le plus public, s'il n'y a point d'Eglise, pendant deux mois, au moins, avant que telle petition soit présentée. Attesté, Wm. LINDSAY, Greffier, Asséblé.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE, LUNDI, le 22 Mars, 1819. RESOLU, Qu'après la présente Session, avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune Petition pour obtenir permission d'introduire un Bill privé pour ériger un Pont de l'ége, la personne ou les personnes qui se proposent de présenter par tel Bill en donnant la Notice ordonnée par la Règle du 3 Février, 1810, donneront aussi en même temps et de la même manière un Avis notifiant les taux qu'elles se proposent de demander, l'étendue du privilège, l'élevation des Arches, l'espace entre les Bâties ou Piliers, pour le passage des Cages, Cages et Bâtiements, en mentionnant si elles se proposent de bâtir un Pont Levant ou non et les dimensions de tel Pont Levant. ORDONNE, Que la dite Règle soit imprimée et publiée en même temps et de la même manière que la Règle du 3 Février, 1810. Attesté, Wm. LINDSAY, Greffier Asséblé.

Les Imprimeurs de Papiers nouvelles en cette Province sont priés d'insérer les Résolutions ci-dessus, en la manière ordonnée par la première. Leurs comptes seront payés à la fin de l'année, en par eux s'adressant au Bureau du Greffier de la Chambre d'Assemblée.

HOUSE OF ASSEMBLY, SATURDAY, 13th February, 1819. ORDERED, That the Rule established by this House on the third day of February, 1810, concerning the notices for Petitions for private Bills, be printed once monthly in the public newspapers of this Province, during three years. Attesté, Wm. LINDSAY, Clerk Asséblé.

HOUSE OF ASSEMBLY, SATURDAY 3d February, 1810. RESOLVED, That after the close of the present session, before any Petition is presented to this House for leave to bring in a private Bill, whether for the erection of a Bridge or Bridges, for the regulation of a Common, for the making of any Turnpike Road, or for granting to any individual, or individuals, any exclusive right or privilege whatsoever, or for the alteration or renewing of any Act of the Provincial Parliament for the like purposes; notice of such application shall be given in the Quebec Gazette, and in one of the newspapers of the District, if any is published therein, and also by a notice affixed on the Church Doors of the Parishes that such application may affect; or in the most public place, where there is no Church, during two months, at least, before such Petition is presented. Attesté, Wm. LINDSAY, Clerk Asséblé.

HOUSE OF ASSEMBLY, MONDAY, 22d March, 1819. RESOLVED, that after the present Session, before any Petition praying leave to bring in a Private Bill for the erection of a Toll Bridge is presented to this House, the person or persons presenting such Bill, shall, upon giving the Notice prescribed by the Rule of the 3d day of February, 1810, also at the same time and in the same manner, give a Notice stating the rates which they intend to ask, the extent of the privilege, the height of the arches, the interval between the abutments or piers for the passage of rafts and vessels, and mentioning whether they purpose erecting a Draw Bridge or not, and the dimensions of such Draw Bridge. ORDERED, that the said Rule be printed and published at the same time and in the manner as the Rule of the 3d February, 1810. Attesté, Wm. LINDSAY, Jr., Clerk Asséblé.

TO LET, A WOODEN HOUSE, newly painted, situated in St. Dominique street, (St. Lawrence Suburb.) Likewise, a LOVE can be let in the same house. For further particulars enquire at this Office, or to the subscribing proprietor on the premises. P. DE PINCIER, Montreal, 23. Oct. 1819. (4)